



12-14, avenue Paul Vaillant Couturier / 94 804 Villejuif Cedex

T : 01 45 59 35 01 F : 01 45 59 38 02

Courriel : sudsante.aphp@sap.aphp.fr

[www.sudsanteaphp.fr](http://www.sudsanteaphp.fr)

Membre de l'Union Syndicale Solidaires

Syndicat des personnels de l'AP-HP  
Hôpital Paul Brousse  
Pav J.J. Rousseau  
Secteur Violet / Porte 19

Contact

SUD Santé AP-HP  
01 45 59 35 01

Villejuif,  
jeudi 24 décembre 2015

## > Communiqué de presse

### Intérim à l'AP-HP

L'Assistance Publique des hôpitaux de Paris est aujourd'hui touchée par le dossier des contrats de travail intérimaire illégaux. Rien de nouveau pourtant sur le fond, car voilà trop longtemps que le recours au travail temporaire s'enracine dans la pratique institutionnelle comme une réponse à la diabolique équation d'une augmentation des besoins et d'une réduction des soignants.

La gestion en terme d'enveloppe budgétaire et non plus en fonction des besoins réels des services, des établissements, installe un sous-effectif aujourd'hui quasi constitutionnel qu'il faut corriger quotidiennement. Toutes les solutions sont alors bonnes, intérim bien sûr, déplacement, heures supplémentaires... l'éventail est large de ces fausses bonnes solutions et la direction en use et en abuse.

Par ailleurs la rémunération de ces hospitaliers que l'on montre du doigt aujourd'hui après les avoir encensés il n'y a pas si longtemps explique sans l'excuser l'entorse à la loi que le rapport de l'inspection du travail dénonce à travers le cumul d'emploi.

Constatons en premier lieu que si le cumul existe c'est bien que le marché de l'offre et la demande, sacralisé par ailleurs, le permet. C'est bien parce qu'il n'y a pas suffisamment de soignants sur le marché que ceux-ci sont à ce point sollicités et que jusqu'à présent, l'administration est restée bien silencieuse.

Mesurons également que le salaire des agents de l'AP-HP est gelé depuis plus de cinq ans, que la France est de ces pays qui payent le moins bien ses soignants (source OCDE), que la vie et tout particulièrement en région parisienne est de plus en plus chère, que les hospitaliers de par leur rythme de travail, leurs plannings sont plus sujet que toute autre catégorie socio-professionnelle à l'instabilité du foyer, que les parents isolés y sont nombreux et la boucle est bouclée.

C'est une dérive que nous dénonçons depuis toujours, qui va à l'encontre des valeurs que nous défendons, l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs, le partage du travail. C'est une dérive qui ne nous étonne pas pour autant quand on érige le travail comme valeur centrale, quand on fait du « travailler plus pour gagner plus » une devise, que le « changement maintenant » n'a pas bougé. Comment s'offusquer alors que les hospitaliers se le soient appropriés ? N'ont-ils pas comme chacun des soucis, des besoins, des crédits, des loyers, des fins de mois difficiles ?

Alors redresser la barre, il faut effectivement l'envisager au plus vite, corriger les données de l'équation pour assurer les moyens de faire respecter la loi. La sortie ne peut être que politique, en imposant une autre voie, celle qui consiste à former encore, à embaucher en nombre et à payer correctement les hospitaliers...

Réaffirmer toute la place du service public dans la sortie de crise en redonnant aux fonctionnaires la fierté d'une appartenance. La place de ceux-ci dans les douloureux événements du 13 novembre, leur engagement exemplaire salué par tous, laissent entrevoir un renouement des français avec leurs services publics.

On peut dire alors que pour les teneurs de la politique anti-fonctionnaires l'« affaire » présente tombe à point... Hasard du calendrier ?